

Les mémorandums qui ont pesé lourd

Arrivée à Nouakchott mardi dernier pour s'enquérir de la situation en Mauritanie après le coup d'Etat du 03 Août, la délégation de l'Union Africaine, conduite par le ministre nigérian des affaires étrangères, s'est entretenue avec le président du CMJD puis avec le Premier ministre, a rencontré les représentants des partis politiques, les ambassadeur le patronat, et les représentants de la société civile. Pour permettre à la délégation de l'organisation panafricaine qui a suspendu la Mauritanie de ses instances après la prise du pouvoir par les armes, d'apprécier objectivement le sentiment réel des mauritaniens, un partis politique, le RFD, deux ONG de défense des droits de l'Homme, l'AMDH et Le GERDDES et un syndicat, la CGTM lui ont remis chacun un mémorandum.

Le RFD, dans son mémorandum, a fait le bilan des vingt ans de pouvoir de Ould Taya. Il y est question du passif humanitaire consécutif à la répression dont a été victime la composante Negro africaine. Le RFD a rappelé que " Ce passif humanitaire du régime de Ould Taya a fait l'objet de la

résolution AHG222/XXXVI de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de l'Union Africaine dans sa session du 11 mai 2000 à Alger " Outre, les Negro africains, le mémorandum a fait état aussi des arrestations et tortures dans les rangs des baathistes, des nasseristes et des islamistes. Concernant le processus démocratique, il a été caractérisé par " les fraudes massives organisées lors de toutes les élections qui se sont déroulées de 1992 à 2003.

Quant à la gestion économique et sociale, elle a été marquée par une corruption généralisée, par un népotisme affiché et par l'exacerbation du tribalisme, du régionalisme, du racisme et de

l'ethnicisme. " Le mémorandum a aussi abordé " l'isolement diplomatique de la Mauritanie ", entres autres et finit par faire le constat suivant : " La Mauritanie était au bord d'une guerre civile et tendait à devenir une nouvelle Somalie, une nouvelle Sierra Leone ou un nouveau

Libéria menaçant ainsi d'instabilité et même d'embrasement des pays comme le Sénégal, le

Mali et le Niger. C'est dans ce contexte de risques réels d'implosion et d'éclatement de la Mauritanie que les forces armées et de sécurité du pays ont entrepris, à l'unanimité,

sans effusion de sang ni violence, de mettre fin à un régime tribaliste, corrompu, despotique et impopulaire au nom de la préservation de l'unité de la Mauritanie, de sa survie et au nom de

la stabilité et de la paix en Afrique de l'Ouest. " Le RFD a, après ce constat, dit regretter les décisions de l'Union Africaine de condamner ce changement et de suspendre la Mauritanie qui est un membre fondateur de l'Organisation de l'Unité Africaine. " n'excéderait pas deux ans pendant laquelle il procéderait à la mise en place des instruments d'une démocratie ouverte et transparente.

Le mémorandum remis par l'AMDH et le GERDDES, revient longuement, lui aussi sur les " violations des droits de l'Homme " du régime de Ould Taya. Il y est question des cas d'esclavage, du non respect des libertés individuelles et collectives, de la non indépen-

dance de la justice... Après ce long exposé sur la situation de la Mauritanie, l'AMDH et le GERDDES ont demandé à la délégation " d'accepter, d'accompagner la Mauritanie pour qu'elle dépasse la situation où elle se trouvait, tout en restant vigilants et exigeants, quant

à la réalisation de ces exigences et le rétablissement de l'ordre constitutionnel et d'être les messagers auprès des différents chefs d'Etat de l'Union Africaine et des pays et partenaires amis de la Mauritanie, pour les sensibiliser et les amener à contribuer positivement à la stabilité et à la cohésion de la Mauritanie

La CGTM, elle, a rappelé dans son mémorandum que " depuis son élaboration en 1991, la

Constitution de notre pays s'est trouvée prise en otage par l'ignorance délibérée de l'ancien régime des mécanismes

démocratiques et pacifiques consacrées par des élections pluralistes et transparentes comme moyen d'accession et de maintien au pouvoir, mettant ainsi tous les acteurs politiques dans une impasse totale caractérisée par

des velléités multiples et multiformes les plus dangereuses de reprise du pouvoir. " Elle a jugé que la prise du pouvoir par les militaires est " une lueur d'espoir tant attendue, mérite d'être accompagnée et encouragée pour éviter une bonne fois à jamais à notre pays les affres de déchirements sanglants qui causent encore de beaucoup de mal en Afrique, à travers des conflits endémiques et graves. "

Ces trois mémorandums, ont été certainement déterminantes de l'assouplissement de la position de l'UA. La délégation a avant de rencontrer le président du CMJD, pris la mesure du désir de changement qui anime certains mauritaniens. La suspension de notre pays des instances de l'UA ne sera pas levée, cependant avant deux ans. Il est en effet d'usage, dans des cas de coups d'Etat renversant des régimes élus d'attendre l'organisation de nouvelles élections.